

Où nous joindre ?

CFPPA DE HYERES (VAR)

32, chemin Saint Lazare
83400 Hyères

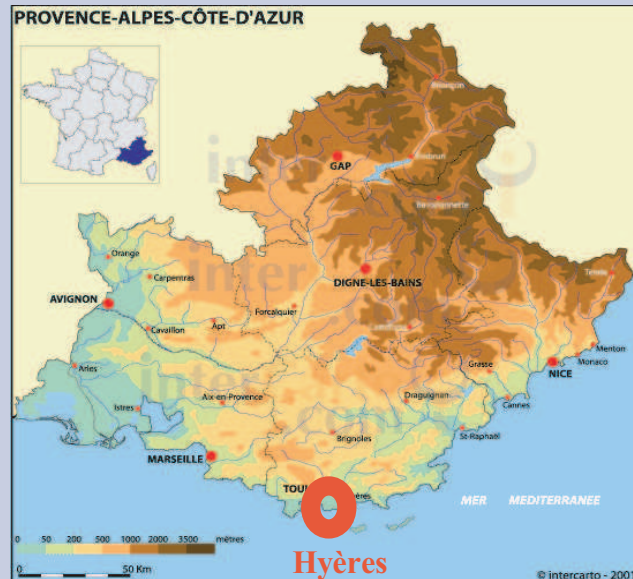
Tél : 04.94.00.55.55 - Fax : 04.94.00.55.56

Site : www.agricampus.com

E-mail : cfppa.hyeres@educagri.fr

Une équipe à votre écoute
et à votre service.

A chaque demande
de formation,
une solution adaptée.



CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLES DE HYERES

Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche

Un enseignement professionnel sur 9 mois

d'octobre à juin

BPA

Brevet Professionnel Agricole



Travaux des Aménagements Paysagers



De nombreux
intervenants
professionnels

Un environnement porteur

Un contact privilégié avec la profession

Formation continue



OBJECTIFS

Former des ouvriers qualifiés en aménagements paysagers.

MOYENS

Une aire pédagogique pour les applications.
Un arboretum, un verger d'oliviers.
De nombreux intervenants professionnels.

CONTENU

Cours en salle, travaux pratiques, visite de jardins, formation en entreprise, rencontres avec des professionnels et les acteurs de la filière...

DUREE

800 heures en centre.
350 heures de stage en entreprise.

METIERS

Ouvrier paysagiste : il intervient en création et/ou en entretien des jardins et espaces verts. Il s'occupe de la plantation des végétaux, de la taille des arbres et arbustes, de l'entretien de gazons, de la mise en place de massifs, des maçonneries de jardins, de l'arrosage intégré, du débroussaillage...

Chef d'entreprise : il participe à la comptabilité et au suivi de trésorerie, assure le suivi des chantiers, prend des décisions en fonction des résultats technico-économiques de l'entreprise..;

CONDITIONS ADMISSION

Justifier d'une année de travail à temps plein ou équivalent
Pour les 16-25 ans fournir une copie de l'attestation de recensement.

LA FORMATION

UCG1 : Outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale

UC G2 : Mobiliser les connaissances relatives aux domaines civique, social et économique

UC G3 : Pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine.

UCO2 : Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériels et équipements sur un chantier de paysage.

UCO1 : Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques relatives aux espaces paysagers.

UCS1TCE : Réaliser les travaux d'entretien d'un espace paysager.

UCS2TCE : Réaliser les travaux relatifs à la création d'un espace paysager .

UC S3TCE : Utiliser les engins de transport et de terrassement.

UCARE proposées au centre

- Initiation au projet d'un jardin économe en eau
- Initiation à l'installation

Pour l'obtention du diplôme, 2 UCARE sont nécessaires

ADMISSION

+ DE 18 ANS

Positionnements + motivations
devant une commission de professionnels.

Possibilité hébergement et restauration.

Dossier d'inscription à retirer au centre ou sur le site Internet.